

TARIFS COMMERCIAUX

Nb. de zones	Règle de tarification	Ticket unité	Carnet 10 tickets	Abon. mensuel	Abon. annuel*
1	Intérieur d'une frontière ou franchissement d'une frontière	2,00 €	15,00 €	48,00 €	41,00 €
2	Franchissement de deux frontières	4,20 €	28,00 €	60,00 €	53,00 €
3	Franchissement de trois frontières	6,20 €	41,00 €	90,00 €	79,00 €

*coût mensuel valable pour un engagement d'un an.

Des abonnements intermodaux avec les réseaux urbains et la SNCF existent.

Plus d'infos sur aleop.paysdelaloire.fr

TARIFS spécifiques

Tarif solidarité (carte délivrée en gare routière ou formulaire à retirer en mairie), réservé aux bénéficiaires du RSA et leurs ayants droit, aux demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, personnes en contrat aidé dont le QF < 700 €.

Tarif Icar (carte délivrée en mairie ou en gare routière), pour les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire.

Tarif Icar + (carte délivrée en gare routière), pour les étudiants boursiers.

Tarif des personnes en situation de handicap

Demi-tarif sur tous les titres (sur présentation de la carte d'invalidité d'un taux > ou égal à 80 %)

Billet groupe (valable de 2 à 6 personnes pour la journée).

OÙ se renseigner

Gare Routière - Esplanade de la gare - ANGERS

tél. 02 41 36 29 46, ouvert du lundi au samedi de 6 h 15 à 19 h 15.

Gare Routière - Bd Faidherbe - CHOLET - 02 41 62 11 86
et sur aleop.paysdelaloire.fr

OÙ acheter son titre

Tous les titres sont disponibles en gare routière. Les tickets à l'unité et les carnets de 10 tickets sont également vendus à bord des véhicules.

Ce document est imprimé sur papier recyclé pour le respect de l'environnement.

Cholet >> St-André-de-la-Marche >> St-Macaire-en-Mauges >> Villedieu-la-Blouère >> Gesté

HORAIRES des PRINCIPAUX ARRÊTS

Période de circulation	LMMe JVS	LMMe JV	S	LMMe JV
Numéro de service	817	815	819	820
CHOLET - Saint-Pierre (Avenue Calins)	11.44	17.32	17.32	18.32
CHOLET - Gare Routière	11.49	17.37	17.37	18.37
SÈVREMOINE - Rue de la Gâtine (Saint-André-de-la-Marche)	12.07	17.55	17.55	18.55
SÈVREMOINE - Rue des Mauges (Saint-André-de-la-Marche)	12.09	17.57	17.57	18.57
SÈVREMOINE - Place Sainte-Marguerite (Saint-Macaire-en-Mauges)	12.15	18.02	18.02	19.02
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES - Église (Villedieu-la-Blouère)	12.26		18.14	19.14
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES - La Blouère (Villedieu-la-Blouère)	12.28		18.16	19.16
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES - Place Leclerc (Gesté)	12.37		18.25	19.25

Gesté >> Villedieu-la-Blouère >> St-Macaire-en-Mauges >> St-André-de-la-Marche >> Cholet

HORAIRES des PRINCIPAUX ARRÊTS

Période de circulation	LMMe JV	LMMe JVS	LMMe JVS
Numéro de service	808	809	811
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES - Place Leclerc (Gesté)	06.42	09.02	13.15
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES - La Blouère (Villedieu-la-Blouère)	06.51	09.11	13.24
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES - Église (Villedieu-la-Blouère)	06.53	09.13	13.26
SÈVREMOINE - Place Sainte-Marguerite (Saint-Macaire-en-Mauges)	07.04	09.24	13.37
SÈVREMOINE - Rue des Mauges (Saint-André-de-la-Marche)	07.10	09.30	13.43
SÈVREMOINE - Rue de la Gâtine (Saint-André-de-la-Marche)	07.12	09.32	13.45
CHOLET - République	07.26	09.46	13.59
CHOLET - Gare Routière	07.30	09.50	14.03
CHOLET - Saint-Pierre	07.35	09.55	14.08

En cas de situation perturbée, veuillez consulter aleop.paysdelaloire.fr et pour plus de précisions: Voyages Cordier 0820 820 799

Cette ligne ne circule pas les jours fériés.

les horaires

Du 6 juillet au 1^{er} septembre 2019 en Maine-et-Loire



À partir du 2 septembre 2019, la ligne 21 devient la ligne 421

Cholet - Saint-André-de-la-Marche - Saint-Macaire-en-Mauges - Villedieu-la-Blouère - Gesté



Anjoubus devient **Aleop** Région PAYS de la LOIRE

